



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 05 juillet 2016

INFORMATION MEDIAS

**Entretien avec M. Patrick MOUYSSET, Directeur du service d'Etat de
l'aviation civile en Polynésie française**

mardi 05 juillet 2016

Le Haut-Commissaire de la République, M. René BIDAL s'est entretenu ce matin avec M. Patrick MOUYSSET, Directeur du service d'Etat de l'aviation civile en Polynésie française.

Le service d'État de l'aviation civile en Polynésie française (SEAC.PF) est un service « Outre-mer » placé sous une double tutelle : autorité hiérarchique du Haut-Commissaire, d'une part, et autorité technique et financière de la direction générale de l'aviation civile (ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie), d'autre part.

Le SEAC.PF est chargé de gérer l'ensemble des activités liées à la police et à la sécurité concernant l'aviation civile, dans un espace aérien de 12,5 millions de km² comprenant 47 aérodromes dont 4 d'État (Tahiti-Faa'a, Bora Bora, Raiatea et Rangiroa). Elle assure également la tutelle de la société concessionnaire Aéroport de Tahiti (AdT) qui exploite les aérodromes d'État, dont celui de Tahiti-Faa'a. Cet aérodrome, en tant que seul point d'entrée aérien international en Polynésie française, est, avec le port de Papeete, l'un des poumons de l'économie polynésienne.

L'effectif total du service, au 1er septembre 2015 est de 255 agents.



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr